



EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°22/2022

En séance du 23 novembre 2022 à 16h30, le Conseil municipal a traité les points suivants :

1. RAPPORT DE LA COMMISSION AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET CONSTRUCTIONS (Président : Urbain Gaillard)

Transformation(s) Rénovation(s) Démolition(s) Divers	Le Conseil traite les dossiers suivants : <ul style="list-style-type: none">▪ CAPAV pour la démolition, la reconstruction et l'agrandissement d'un immeuble à Orsières▪ Pellouchoud François pour la modification du projet de construction d'un atelier et d'une halle d'exposition avec bureau et garages à Chez-les-Reuses▪ Buffat Geneviève et Lalive d'Epinay Christian pour la rénovation de la toiture et sol d'un couvert existant à Chez-les-Addy
Demande de préavis	<ul style="list-style-type: none">▪ Charaf Pierre pour la transformation, rénovation et agrandissement de deux granges existantes à La Rosière
Dossiers traités par l'Etat du Valais	<ul style="list-style-type: none">▪ Commune d'Orsières pour l'installation de deux totems cyclosporifs à Orsières et Ferret▪ Sarrasin Olivier pour l'aménagement et le remblayage de deux parcelles à Saleinaz▪ Arbols Paysages Sàrls et Charly Lovey SA pour la construction d'un garden et d'un atelier à Orsières
Permis d'habiter	<ul style="list-style-type: none">▪ Carron Gilles pour la rénovation et la transformation d'un bâtiment existant à Branche d'en Bas
Aide à la rénovation	<ul style="list-style-type: none">▪ Treboux Noé pour la transformation d'une grange en atelier de poterie à Soualex
Aménagement du territoire	Le Conseil valide l'offre du bureau BISA d'un montant de Fr. 55'471.10 HT pour l'établissement d'une analyse de variantes de localisation par le biais d'une notice d'impact sur l'environnement.

2. RAPPORT DE LA COMMISSION FINANCES & ADMINISTRATION GÉNÉRALE (Président : Joachim Rausis)

Responsable des finances communales	Le Conseil décide de nommer M. Marc Voutaz au poste de responsable des finances.
Budget 2023 de la Municipalité	Le Conseil valide le budget 2023 de la Municipalité. Celui-ci sera présenté à l'Assemblée primaire du 14 décembre prochain.
Budget 2023 du Service électrique	Le Conseil valide le budget 2023 du Service électrique. Celui-ci sera présenté à l'Assemblée primaire du 14 décembre prochain.
Budget 2023 de la Bourgeoisie	Le Conseil valide le budget 2023 de la Bourgeoisie. Celui-ci sera présenté à l'Assemblée primaire du 14 décembre prochain.

3. ORGANISATION COMMUNALE 24-27 : CONSEIL ET ADMINISTRATION

Le Conseil valide l'étude d'une nouvelle organisation pour la législature 2024-2027, au niveau du Conseil communal et de l'Administration.
(Voir document annexé)



4. DIVERS

Nomination définitive	Au terme de son année d'essai, le Conseil décide de nommer définitivement M. Baptiste Formaz au poste de forestier-bûcheron.
Nomination - employé aux Travaux publics	Le Conseil décide de nommer M. Youssef Mahtou en tant qu'employé auprès de l'équipe communale des Travaux publics, dès le 1 ^{er} décembre 2022.
Passerelle de l'A Neuve	Le Conseil valide l'offre de STA SA d'un montant de Fr. 66'000.- HT pour la fabrication de la passerelle de l'A Neuve.
Cadastre d'évacuation des eaux	Le Conseil valide les offres de Gruner SA (Fr. 20'110.90 HT) et Géodranse (Fr. 51'857.10) pour la mise à jour du cadastre d'évacuation des eaux.
Assemblée primaire et bourgeoise	Le Conseil valide l'ordre du jour de l'Assemblée primaire et bourgeoise du 14 décembre prochain.
Broc'n Pub - Champex-Lac	Le Conseil décide de délivrer une autorisation d'exploiter le Broc'n Pub à Champex-Lac à Mme Annick Bertholet à dater du 24 novembre 2022.

Séance levée à 20h30

Orsières, le 24 novembre 2022

L'Administration communale